

3a Plan Local d'Urbanisme

Bielle

Projet de P.L.U. arrêté le 11 mars 2019

Prescriptions

- Alignement d'arbre
 - Elément de paysage à protéger ou à mettre en valeur
 - Bâtiment pouvant changer de destination
 - 05 - Emplacement réservé
 - 09 - Autre
- ### Zonage réglementaire
- Ua - Zone urbaine du village
 - Uar - Zone urbaine du village soumise à des risques
 - Ub - Zone urbaine des extensions modernes
 - Ubr - Zone urbaine des extensions modernes soumise à des risques
 - UY - Zone Urbaine à vocation d'activités
 - UYr - Zone Urbaine à vocation d'activités soumise à des risques
 - Ul - Zone Urbaine à vocation d'activités liées au tourisme
 - ULr - Zone Urbaine à vocation d'activités liées au tourisme soumise à des risques
 - AU - Zone à urbaniser
 - A - Zone agricole
 - Ac - STECAL à vocation de commerces
 - Af - Zone agricole soumise à des risques
 - Av - Zone agricole avec préservation des vues
 - Ap - Zone agricole des plateaux
 - Apr - Zone agricole des plateaux soumise à des risques
 - Avr - Zone agricole avec préservation des vues soumise à des risques
 - Nco - Zone naturelle - Continuité écologique
 - Nr - Zone naturelle soumise à des risques
 - Nl - Zone naturelle de l'espace naturel du lac de Castet
 - Nx - Zone naturelle d'exploitation de carrière

Mètres Sources : DGFIP, Cadastre
Projection : RGF93-Lambert93
1 : 10 000

Les zones soumises à des risques correspondent à celles qui sont réglementées par le Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN). Leur emprise est donnée à titre indicatif : pour tout projet, il convient de se référer aux documents originaux approuvés qui constituent des servitudes d'utilité publique annexés au présent P.L.U.

Liste des prescriptions

| Repère | Type | Description | Localisation |
|--------|---|-----------------------|--|
| A | Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural (L151-19 CU) | Lavoir | Lavoir du Pont Coarraz |
| B | Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural (L151-19 CU) | Lavoir | Lavoir du Poundet - Parcelle B 299 |
| C | Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural (L151-19 CU) | Fontaine et abreuvoir | Fontaine Arrius-Mespilé - Parcelle A548 |
| D | Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural (L151-19 CU) | Fontaine et abreuvoir | Fontaine du Poundet - Parcelle B299 |
| E | Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural (L151-19 CU) | Fontaine et abreuvoir | Fontaine - Place de l'ancienne mairie |
| F | Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural (L151-19 CU) | Chapelle | Notre Dame |
| G | Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural (L151-19 CU) | Croix | Croisement rue Laslie et route du Pourtalet Square devant l'école |
| H | Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural (L151-19 CU) | Monument aux morts | Place de l'Eglise |
| I | Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural (L151-19 CU) | Poids public | Allée des Platanes |
| J | Patrimoine bâti, paysager ou éléments de paysages à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique (L151-19 CU) | Arbres isolés | Place de l'Eglise Square de l'école |
| K | Patrimoine bâti, paysager ou éléments de paysages à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique (L151-19 CU et L151-23 CU) | Alignement d'arbres | Allée des Arrius Chemin du moulin Place du Poundet Allée des Platanes |
| 1 | bâtiments agricoles susceptibles de changer de destination (L151.11) | Grange cadastrée E42 | Plateau du Bénou |
| 2 | bâtiments agricoles susceptibles de changer de destination (L151.11) | Grange cadastrée E43 | Plateau du Bénou |
| 3 | bâtiments agricoles susceptibles de changer de destination (L151.11) | Grange cadastrée E45 | Plateau du Bénou |
| 4 | bâtiments agricoles susceptibles de changer de destination (L151.11) | Grange cadastrée B237 | Rue du Pourtalet |

| Liste des emplacements réservés | | | |
|---------------------------------|---|--------------|-------------------|
| n° | Objet | Surface (m²) | Bénéficiaire |
| ER1 | Agrandissement espace public et création d'un parking | 1431 | Commune de Bielle |
| ER2 | Agrandissement du parking | 234 | Commune de Bielle |
| ER3 | Création d'un parking | 206 | Commune de Bielle |
| ER4 | Création d'une voie (emprise 6m) | 323 | Commune de Bielle |
| ER5 | Création d'une voie (emprise 6m) | 1606 | Commune de Bielle |
| ER6 | Création d'un espace public | 440 | Commune de Bielle |

